



Remarques sur les festivals régionaux.

De Michel Juillerat, Délégué du jury de swiss.movie

Le nouveau système des festivals de swiss.movie.

Le nouveau système des festivals de swiss.movie est simple. Il y a trois niveaux : les clubs, les régions et le festival swiss.movie. Chacune des manifestations est autonome. Dans tous les cas les prix et les médailles sont remis par un autre jury.

Lors de chaque festival des auteurs et des spectateurs ont posés des questions sur le nouveau système de jugement. Ce n'est pas étonnant lorsqu'un nouveau système est introduit. Pour éclaircir la situation les points les plus importants sont expliqués ci-dessous

Composition du jury.

Le délégué au concours de swiss.movie fait partie du jury régional.

Les quatre autres jurés sont choisis par le responsable de la région et le club organisateur.

Les premières notes.

Le comité central a décidé de faire preuve de transparence en affichant la première notation des jurés après chaque film. Cela a déclenché beaucoup de discussions chez les auteurs et le public. Certains se sont étonnés de la différence des notes entre les membres du jury. Il faut remarquer que la première note est donnée spontanément après la fin de la projection. Lors de la seconde notation, qui n'a pas été publiée, les différences sont très souvent inférieures.

Membres individuels/Étudiant en cinéma /Médailles.

Le règlement prévoit la distribution de 10 médailles au maximum, dont, au plus, 2 en or, 3 en argent et 8 en bronze. Il n'y a pas de règle concernant le nombre de médailles par catégorie ou par auteur. Rien dans nos règlements ne permet d'exclure des étudiants en cinéma.

Swiss.movie autorise les membres individuels à prendre part aux concours.

Sélection des films pour le festival Swiss.movie à Spiez.

Les contingents de temps par région sont calculés en tenant compte du nombre de membres et des résultats des trois dernières années au festival Swiss.movie. En plus, trente minutes sont réservées pour chaque région.

Cette année, les contingents de temps sont les suivants :

Région 1 = 157 minutes Région 2 = 141 minutes

Région 3 = 242 minutes Région 4 = 60 minutes

Doivent être incluses dans ces contingents : quatre minutes de pause par film sélectionné.

Des films non médaillés peuvent être sélectionnés pour le festival Swiss.movie. Pour les régions 1 et 2, le contingent de temps était rempli par les films médaillés.

Le futur.

Le principe des régions autonomes ne sera pas modifié. Par contre, le comité central de swiss.movie, lors de sa prochaine séance, tirera le bilan des festivals et si cela est nécessaire modifiera de règlement.

Délégué pour le jury
swiss.movie
Michel Juillerat